

Fioraso de A à Z

Dans ce document sont synthétisés les principaux entretiens accordés par Geneviève Fioraso à la presse. Ce document n'est pas exhaustif, en particulier manquent les entretiens à la radio (« La tête au carré »). Pour ne pas surinterpréter les propos, nous n'avons pas fait un plan pour insérer chacun dans une logique plus large. Nous avons simplement classé par ordre alphabétique un certain nombre de thèmes. De ce fait, quelques citations sont en doublon. Bien entendu, aucun commentaire n'accompagne les propos de la ministre, le but étant que chacun les connaisse et puisse s'y référer sur chacun des sujets.

Henri Audier

ANR

« Quant aux marges de manœuvres, elles sont bien maigres en période crise. Mais elles existent. Il va falloir redéployer effectivement les crédits de l'ANR vers les crédits récurrents des laboratoires. Il faut protéger nos laboratoires, en particulier dans la recherche fondamentale, et ne pas embêter les chercheurs en permanence par des courses permanentes aux crédits. Ce n'est pas à l'ANR de définir une stratégie, c'est aux organismes de recherche. L'ANR doit être une agence de moyens, pas de programmation à la place des autres, un outil commun. Et puis il faut encadrer les chercheurs, les accompagner, pour inciter à aller davantage vers l'Europe. »

La Revue socialiste universitaire, n°1, septembre 2012

« Nous devons redéfinir les missions de l'Agence nationale de la recherche (ANR), pour le financement sur projets, et de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) pour l'évaluation des établissements. »

Audition de Mme Fioraso devant la commission du Sénat, 11.07.12

« Le budget de la recherche sera donc redéployé pour rétablir un équilibre entre les crédits récurrents et les appels à projets. »

Les Echos, 18.9.12

Assises

« Les assises ont été lancées le 11 juillet dernier. On s'inscrit ici dans la méthode de la Conférence sociale voulue par Jean-Marc Ayrault, c'est-à-dire avec une volonté de renouer avec la confiance, et, pour ma part, de faire de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dans un débat de société. C'est important. Ce n'est pas que l'affaire d'une poignée de personnes, mais bien de l'ensemble de la société, puisque cela touche à l'idée de progrès, au fait de pousser ses enfants à faire des études, voire à reprendre soi-même des études dans le cadre de la formation continue. On ne parle que de recherche. Mais il y a aussi l'enseignement, qui ne fait pas partie des critères de classement de Shanghai. Donc d'abord, un débat de société, un débat pour la confiance et la construction d'une politique dans la concertation, avec des opérateurs qui doivent s'approprier les grands objectifs qui en sortiront. Nous n'avons été élus que pour cinq ans. Dès la rentrée 2013, les solutions portées par les assises devront donc entrer en vigueur. »

La Revue socialiste universitaire, n°1, septembre 2012

Budget

« On arrive à cette dégradation [des universités] parce que l'argent promis n'est pas arrivé. On n'a pas du tout accompagné cette autonomie et on n'a pas fait les transferts financiers euro pour euro. Certains postes ont été sous-estimés ou carrément « oubliés ». Au total, pour cette seule année, on arrive à 400 millions d'euros d'impasse budgétaire. Nous avons heureusement obtenu les arbitrages nécessaires de Bercy sur ce point. »

Médiapart, 30.08.12

« Tous les arbitrages pour le budget 2013 ne sont pas faits, mais je peux vous assurer que nous arriverons à tirer notre épingle du jeu. Le président de la République a placé dans le redressement du pays la formation et la recherche. Je pense qu'on arrivera à distribuer en 2013 plus que ce qui a été réellement débloqué en raison des gels budgétaires ».

Le Monde.fr, 18.09.2012

« La création de 5 000 postes dans le supérieur (sur les 60 000 promis par François Hollande) se fera tout au long du quinquennat, ce sont des moyens supplémentaires. »

Médiapart, 30.08.12

Carte universitaire

« Il est vrai qu'on a construit de grosses entités en les mettant en concurrence entre elles. Cela ne fonctionne évidemment pas. Nous sommes un petit pays qui ne peut pas se le permettre. La compétition, elle n'est pas chez nous, pas en Europe non plus. Elle est ailleurs. Elle est avec la Chine, la Corée du Sud, aux États-Unis, au Brésil. Il faut donc travailler en réseau et plutôt encourager la coopération que la compétition absurde. »

Médiapart, 30.08.12

« Elle reposera aussi sur une organisation plus équitable du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le territoire national, conciliant différenciation et équité entre les territoires. Il faut travailler en réseau, sans tout concentrer autour de quelques pôles. »

Audition de Mme Fioraso devant la commission du Sénat, 11.07.12

CIR

« Le Crédit impôt recherche peut représenter un levier d'action pour plusieurs ministères. Le sénateur Michel Berson a remis en juillet un rapport consacré au CIR. Je pense que ce sera dans le collectif budgétaire 2014, même si je souhaiterais que ce soit dans celui de 2013. L'idée générale, c'est qu'on peut retrouver des marges de manœuvre en le maintenant à son niveau actuel mais en arrêtant les effets d'aubaine pour certains grands groupes avec un redéploiement vers les PME. Et quand il y a un partenariat des PMI/PME avec des grands groupes, il faut que ce soit les sous-traitants qui bénéficient du CIR. Il s'agira de faire aussi sortir du dispositif les services financiers sans valeur ajoutée qui s'y étaient glissés. »

La Revue socialiste universitaire, n°1, septembre 2012

« Le CIR est passé de 1,8 milliard d'euros à 5 milliards aujourd'hui. Il n'a pas que des défauts. Il doit en rester quelque chose (...). En revanche, nous constatons des effets d'aubaine (...). Ainsi un grand groupe pétrolier français que je ne nommerai pas a créé 200 sociétés par actions simplifiées pour en bénéficier. C'est inacceptable, d'autant qu'il a travaillé avec des laboratoires de la filière solaire photovoltaïque qui ont immédiatement transféré des activités en Asie et acheté une société américaine, alors que nous avons en France une société qui a trente ans d'expérience en la matière, et qu'a rachetée in extremis une filiale d'EDF.

Le Président de la République n'a pas dit qu'il le diminuerait mais qu'il le plafonnerait. Conformément à ses engagements, nous redirigerons le dispositif vers les entreprises en croissance et innovantes, celles qui relèvent du comité Richelieu, et les entreprises de taille intermédiaire. Nous y ajouterions l'innovation et la transformation en produit, non pas les lignes pilotes, qui peuvent prétendre à des financements européens au titre des technologies génériques capacitantes, mais avec un accompagnement marketing. (...) Il faudra évaluer son impact sur l'emploi, dans les nouvelles filières : efficacité énergétique, matériaux nouveaux, chimie verte, mutation écologique et environnementale des processus industriels qui consomment trop de ressources et d'énergie. L'innovation incrémentale, c'est bien, l'innovation de rupture c'est mieux.

Audition de Mme Fioraso devant la commission du Sénat, 11.07.12

« Coopétition »

Il est vrai qu'on a construit de grosses entités en les mettant en concurrence entre elles. Cela ne fonctionne évidemment pas. Nous sommes un petit pays qui ne peut pas se le permettre. La compétition, elle n'est pas chez nous, pas en Europe non plus. Elle est ailleurs. Elle est avec la Chine, la Corée du Sud, aux États-Unis, au Brésil. Il faut donc travailler en réseau et plutôt encourager la coopération que la compétition absurde.

La Revue socialiste universitaire, n°1, septembre 2012

« Nous vivons dans un système de compétition. On peut le déplorer, mais on ne peut pas ne pas en tenir compte. Mais on peut agir au sein de celui-ci autrement que par la mise en concurrence effrénée, en s'inspirant, par exemple de ce qui existe dans la microélectronique et qu'on appelle la « coopétition ». Il faut aussi développer davantage la dimension européenne de notre action. Que pouvons-nous isolément ? Il faut renforcer l'Europe de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, pour créer une culture scientifique européenne, une identité européenne, et qui soit fondée sur l'accès au savoir et à la connaissance. »

La Revue socialiste universitaire, n°1, septembre 2012

« La collégialité et le travail en réseau au niveau national et européen seront préférés à une compétition nationale frontale qui a généré des inégalités flagrantes sur le territoire. Pour autant, les projets engagés et utiles à l'intérêt général ne seront pas freinés, pour respecter le travail réalisé par les équipes : ils feront cependant l'objet d'améliorations et de rééquilibrages au fil de l'eau.(...) »

Site MESR 12.2.12

Contractualisation

« Il y a toujours eu des contrats avec les universités, mais il s'agissait pratiquement de coquilles vides. Il faut remettre de l'exigence et faire de ces contrats un outil de pilotage et un outil de confiance entre les universités et l'État.

Cette contractualisation se fera sur nos priorités : la réussite des étudiants en premier cycle, une meilleure visibilité de notre recherche avec une organisation plus efficace, et enfin une gouvernance des universités qui soit à la fois efficace, là aussi, et collégiale. Nous regarderons sur tous ces points les actions réellement engagées. Tout cela devra se faire dans le cadre d'une stratégie de site, c'est-à-dire pas l'université toute seule, mais en lien avec les organismes de recherche, les collectivités territoriales, les acteurs économiques. »

Médiapart, 30.08.12

Décentralisation

« La nouvelle étape de la décentralisation concernera l'enseignement supérieur et la recherche. Les régions, les métropoles, certains conseils généraux aussi, sont extrêmement présents, par le soutien qu'ils apportent aux projets structurants. Il faut que nous retrouvions leur engagement dans la gouvernance et les compétences qui résulteront de cette nouvelle étape. »

Audition de Mme Fioraso devant la commission du Sénat, 11.07.12

Déficit des universités

« Si rien n'est fait, fin 2013, 50 % [des universités] auront des fonds de roulement insuffisants, non prudentiels, inférieurs à un mois ! Un tiers d'entre elles seront en déficit budgétaire et un quart en déficit pour deux années de suite. Et c'est une tendance qui s'aggrave. (...) Avoir fait ce qu'a fait le ministère précédent, à savoir « l'autonomie », c'est-à-dire en réalité le transfert des personnels et des tâches, sans moyens ni accompagnement, c'est de l'irresponsabilité totale. N'importe quelle entreprise aurait déposé le bilan si on lui avait fait subir un tel processus ! Et puis cette politique a mis les gens en difficulté, voire en souffrance, sous pression. Du coup, des embauches se sont effectuées dans l'urgence, pour assumer ces nouvelles tâches, par exemple pour faire de l'ingénierie de projets, ce qui a grevé encore plus les budgets. Sans compter que, dans le même temps, on a aussi lancé les plans campus, les investissements d'avenir... Les équipes ont eu du coup moins de temps pour se consacrer à d'autres activités, et (...) pour répondre aux appels d'offres européens. Ainsi, nous sommes passés de 18% de réussite à 11,4% dans le dernier PCRDT. Voilà encore un exemple de la baisse des moyens consécutive à la politique de nos prédécesseurs ! »

La Revue socialiste universitaire, n°1, septembre 2012

« La tendance est bel et bien à l'aggravation de la situation financière de certaines universités. Il y a des situations tendues, même si aucune université ne fera faillite ! Onze universités ont accusé un déficit en 2010 et en 2011. Le chiffre de vingt-trois évoqué fin juin portait sur le nombre d'universités en déficit en 2011. Finalement, elles ne seront qu'une vingtaine. (...) Une fois la LRU votée, le transfert de la masse salariale, qui représente 90 % du budget des établissements, a été brutal et mal fait. L'évolution des salaires, notamment les effets liés à l'ancienneté, a été fortement sous évaluée de 40 et 50 millions d'euros par an, ce qui, cumulé au fil des ans, représente un manque de 200 millions d'euros (...) Aucune université ne sera mise sous tutelle. La tutelle rectorale aveugle n'a pas de sens. Elle ne favorise pas l'autonomie. Nous préférons l'accompagnement, pour identifier les causes des déficits, et mettre au point un plan d'action. »

Le Monde.fr, 18.09.2012

Droits d'inscription

« Une de nos spécificités, et qui constitue aussi une de nos forces à l'international, ce sont nos droits d'inscription universitaires très bas. C'est une chance, et je l'ai dit en Conseil des ministres. J'ai résisté aux pressions récentes qui visaient à augmenter ces droits d'inscription. Ils n'augmenteront en cette rentrée qu'en-dessous de l'inflation (droits et tickets restaurants) et les bourses, elles, seront majorées au-dessus de l'inflation. C'est notre culture. Ce ne sera jamais une recette significative pour les universités. C'est lié à notre exigence de démocratisation. Toute notre campagne a été fondée sur l'idée de justice sociale, notamment pour la jeunesse. Il serait donc contradictoire de revenir là-dessus maintenant. Et puis c'est aussi un argument sur le marché international : 41% de nos docteurs sont étrangers et viennent de pays du Sud. »

La Revue socialiste universitaire, n°1, septembre 2012

Ecoles

« Il est vrai que le coût d'un étudiant à l'université et dans une grande école va parfois du simple au double. Nous sommes donc en train de travailler à la manière d'aller vers une intégration des classes préparatoires à l'université. C'est une étape qui permettra ensuite d'avoir des rapprochements et davantage de passerelles entre les grandes écoles et l'université. Il s'agit d'un des chantiers du quinquennat. Nous allons en discuter aux assises. Cela ne peut pas se faire brutalement d'une année scolaire sur l'autre, parce que cela ne marcherait pas. »

Médiapart, 30.08.12

Sur le projet de faire payer les classes préparatoires, « si ça devait se faire un jour, en tout cas sûrement pas pour cette rentrée (...), cela devrait être lié d'abord à une double inscription: on demanderait aux étudiants qui s'inscrivent en prépas de s'inscrire à l'université. La prépa resterait gratuite et ils paieraient les droits d'inscription à l'université ».

Libération, 18.09.12

Emploi scientifique

« C'est un sérieux problème. Il y a eu, d'un côté, une baisse des recrutements publics et, de l'autre, la multiplication de contrats précaires via l'ANR. Il faut dire que cela existait déjà avant : les post-docs, les CDD, etc., n'étaient pas rares avant que les chercheurs ne soient intégrés de façon plus pérenne à un organisme de recherche ou à une université. Mais, depuis les derniers quinquennats, la situation s'est aggravée. C'est devenu systémique. Nous avons assisté à une frénésie d'appels d'offres, à la multiplication de structures à caractère privé, sans compter « l'autonomie » qui a abouti à des transferts de charges provoquant des embauches temporaires, liées à des projets, ces dernières entraînant elles-mêmes de nouveaux coûts pour les universités. Une spirale dangereuse. On a perturbé un équilibre de façon très brutale.

(...) Il faut commencer par rétablir un équilibre entre crédits récurrents et crédits de projets. J'ai aussi beaucoup plaidé en faveur d'un maintien du nombre de postes aux concours dans les organismes de recherche. C'est vital, sinon on fait perdre dix ans à la recherche. Mais il est évident qu'on ne pourra pas engager tout le monde dans les organismes publics de recherche. C'est pourquoi il faut aussi engager toute une action en parallèle, par exemple – ce n'est qu'une partie de la réponse – pour la reconnaissance du doctorat dans les conventions collectives et les grilles de la fonction publique. On va essayer d'y faire accepter le titre de docteur – il y a déjà un texte à ce sujet pour la fonction publique, mais qui n'est pas du tout appliqué. Cette mesure permettrait en outre de diversifier la structuration sociale de nos élites, en évitant que certains corps annexent certains secteurs et se cooptent en interne. »

La Revue socialiste universitaire, n°1, septembre 2012

« Tout doit être fait, y compris sur le plan des pratiques pédagogiques, pour rendre plus attractives les carrières scientifiques et techniques. Le commerce c'est bien, la finance pourrait aller mieux, mais les talents doivent trouver le chemin des sections scientifiques et technologiques des lycées ! Faisons connaître ces formidables métiers scientifiques et valorisons les carrières ! »

Audition de Mme Fioraso devant la commission du Sénat, 11.07.12

Enseignements

« Avoir 6 600 masters pour un petit pays comme la France, ça vous paraît lisible pour les entreprises ou pour les employeurs publics ? Ça vous paraît lisible pour les familles ? Il y a des centaines et des centaines d'intitulés de licence différents : cela déprécie l'offre, alors même que les contenus, les enseignants sont souvent excellents. Et ceux qui vont savoir lire cette offre sont ceux qui ont déjà les réseaux, les connaissances, pas ceux qui viennent des milieux modestes. Des masters à six élèves, est-ce que c'est sérieux ? On peut se le demander. Avoir du portugais dans toutes les universités, est-ce indispensable. Un étudiant qui voudrait travailler sur un sujet très précis doit pouvoir le faire dans quelques endroits en France. Il faudra bien sûr l'accompagner dans sa mobilité, notamment au niveau du logement. »

Médiapart, 30.08.12

Etudiants étrangers

« Nous avons déjà agi, en commençant par abroger la circulaire Guéant, qui a terni l'image de la France à l'étranger. Je rappelle qu'en France, 41 % des docteurs sont étrangers ! Ce sont de formidables ambassadeurs de notre culture et de notre activité économique. Cette circulaire était une aberration, son abrogation a été saluée par tous, jusqu'au MEDEF. »

Audition de Mme Fioraso devant la commission du Sénat, 11.07.12

« Et puis c'est [le bas niveau des frais d'inscription] aussi un argument sur le marché international : 41% de nos docteurs sont étrangers et viennent de pays du Sud. La France représente à cet égard pour eux une chance d'ascension sociale. C'est un critère d'attractivité. On peut en faire la promotion. La meilleure des évaluations, ce n'est pas Shanghai. C'est le nombre de jeunes attirés par les sciences, le nombre de start-up et de brevets déposés, la qualité de nos publications. Il faut que nous établissions nos propres standards, qui incluent notamment l'enseignement, tout le travail pédagogique, etc. »

La Revue socialiste universitaire, n°1, septembre 2012

Europe

« Cette nouvelle politique agira comme un levier de croissance en Europe ; la France soutiendra pleinement le renforcement de l'espace européen de la recherche. Nous n'émargeons qu'à 11 % dans le septième programme cadre (PCRD), alors que nous devrions compter sur un retour de 20 à 22 % pour une contribution à hauteur de 18 %. Mais les laboratoires, submergés par les exigences administratives, ont manqué de temps... J'ai assisté à deux séminaires de travail dans le cadre du G8, participé au premier conseil de compétitivité avec mes homologues. Il faut être plus présent à l'Europe. Les Allemands, les Britanniques même le sont bien plus que nous ! L'idée, chère au Président de la République, que la connaissance peut être levier de croissance fait son chemin. »

Audition de Mme Fioraso devant la commission du Sénat, 11.07.12

Femmes

« Nous savons aujourd'hui, grâce à plusieurs études, réalisées notamment par le CNRS, qu'on a même régressé ces dernières années pour ce qui concerne les carrières universitaires. Au bout de cinq ans de vie professionnelle en moyenne, les hommes se voient plus vite proposer une promotion que les femmes ; au bout de dix ans, c'est la maternité qui clive. Sans compter l'autocensure.(...) On a observé en effet que les filles avaient de meilleures notes en mathématiques et en physique au baccalauréat, mais que, quand on leur demandait de s'évaluer, elles avaient tendance à se sous-évaluer par rapport aux garçons. (...) Mais on a raison de procéder ainsi [par quotas], parce que cela a valeur d'exemplarité, de représentation, pour permettre au reste de la société de se projeter, de se dire que c'est possible. La gauche le dit et le fait, même si pour celles qui sont en premières lignes, cette responsabilité n'est pas toujours facile à porter. À l'université, c'est donc aussi un combat à livrer. Il faut sensibiliser les directions des établissements au moment des élections universitaires. »

La Revue socialiste universitaire, n°1, septembre 2012

Formation des enseignants

« La refondation de la formation des enseignants est le premier sujet que nous avons abordé avec Vincent Peillon, en installant un groupe de travail commun. La priorité donnée à la jeunesse a conduit à créer des postes dans le primaire, car l'échec scolaire se dessine très tôt, dès le cours préparatoire. C'est dire si la formation des enseignants est essentielle. Or la réforme de la maîtrise a supprimé l'apprentissage de la transmission des connaissances. Le savoir être face à une classe, ce n'est pas qu'affaire de vocation : cela s'apprend ! Il faut réparer cette erreur. Les futurs enseignants bénéficieront notamment de stages pratiques encadrés par des enseignants expérimentés. Quand on est devant une classe difficile, dans des quartiers prioritaires ou en zone très rurale, il faut gagner la confiance des parents. Comment le faire si l'on n'est pas suivi par un tuteur ? Résultat de cette mauvaise approche, on manque aujourd'hui de candidats aux postes d'enseignant. »

Audition de Mme Fioraso devant la commission du Sénat, 11.07.12

Héritage financier

« On savait, et on l'a dit au cours de la campagne présidentielle, que beaucoup des crédits supplémentaires annoncés comme nouveaux par l'équipe sortante n'étaient en réalité que des redéploiements, au profit des appels à projets et au détriment des crédits récurrents. On connaissait l'état des finances de certaines universités. Mais j'avoue que j'ai quand même été surprise en arrivant par les impasses laissées par nos prédécesseurs.

J'ai déjà eu l'occasion de parler du 10e mois de bourse, pour les étudiants. Le gouvernement précédent avait sur-communicé là-dessus alors que rien n'avait été correctement budgétisé, comme l'avait déjà signalé la Cour des comptes. C'était 100 millions euros d'impasses. J'ai dû demander une régularisation de 130 millions d'euros pour cette année. Mais ce n'est pas tout. Le GVT (Glissement Vieillesse Technicité) avait aussi été sous-évalué, ce qui explique d'ailleurs pour partie les difficultés financières des universités. Sans compter tous les projets structurels sur l'espace, qui n'avaient pas ou mal été budgétisés. Au total, je me suis retrouvée avec 400 millions d'euros d'impasses pour le budget 2013. C'est certes peu au regard des 22 milliards d'euros de budget pour le ministère. Mais comme on est à budget fixe, que les marges de manœuvres sont très faibles, 400 millions, c'est beaucoup quand on veut tenter de retrouver par ailleurs de quoi financer la réussite en licence, l'orientation et l'insertion, etc. Quant aux 25 millions d'euros de coupes que vous évoquez, ce n'est pas 25 mais 17 millions, et qui ne sont pas des coupes mais un gel, à la mesure de ce qui a été gelé dans d'autres ministères, en partie pour la création des 60 000 postes prévus dans l'éducation, dont 1 000 par an doivent revenir à l'Enseignement supérieur et à la Recherche.

La Revue socialiste universitaire, n°1, septembre 2012

« Initiatives d'excellence »

« Les PRES ne sont pas mauvais par eux-mêmes. Ils avaient été demandés par les Assises de la recherche qui s'étaient tenues à Grenoble. L'objectif de mutualisation est vertueux. Mais des pressions ont été exercées par le sommet pour aboutir à des fusions artificielles, d'où les difficultés de signature, y compris entre les deux tours de l'élection présidentielle. La signature sous contrainte ne favorise pas la maturation nécessaire à de tels projets. S'il n'y avait que les PRES ! Mais il y a aussi les IDEX (initiatives d'excellence), les fondations, les EPCS (établissements publics de coopération scientifique) et une profusion de structures. Je vous renvoie à la première phrase de la note de méthodologie des instituts de recherche technologique : « nous allons créer de nouvelles entités de recherche ». Difficile d'être plus provocateur. Tout cela doit être revu, amendé, simplifié. »

Audition de Mme Fioraso devant la commission du Sénat, 11.07.12

« Arrêtons de nous focaliser sur les Idex ! Nous n'agissons pas, là encore, dans la brutalité mais nous allons remettre à plat les Idex. Nous ne léserons aucun bon projet. Ce qui compte, c'est d'avoir une stratégie de sites et de voir si elle doit être aidée. Cette stratégie s'inscrira sous un nom que l'on définira ensemble. Il y aura une vision modifiée et rééquilibrée sur le territoire. Comment expliquer que le Nord, l'Ouest et Rhône-Alpes, deuxième région universitaire de recherche, aient été oubliés ? A l'étranger, on tient compte de la diversité des universités. On ne crée pas de mastodontes. Nous allons identifier quelle est la réalité de ces milliards [des Idex]. C'est l'une des missions de la Cour des comptes. L'équilibre et le travail en réseau seront préférés à une compétitivité absurde. »
Le Monde.fr, 02.06.12

« Sur la simplification, nous avons mis en place un groupe de travail chargé de trouver des solutions pragmatiques, différentes selon les territoires. Les instituts de recherche technologique, les IRT, n'ont pas été appuyés sur des organismes de recherche publique existants, or ceux-ci peuvent parfaitement soigner la recherche fondamentale tout en opérant des transferts technologiques... tout en préservant les intérêts de la recherche publique. Il faut agir de manière équilibrée. L'IRT qui fonctionne le mieux déroge à la règle : il s'appuie sur le Commissariat à l'énergie atomique (CEA). D'autres, qui dépendent de fondations ou d'organismes créés ad hoc, ne fonctionnent toujours pas, et ne sont pas conformes à la réglementation européenne. »
Audition de Mme Fioraso devant la commission du Sénat, 11.07.12

Innovation

« L'innovation est portée, par définition, par un acteur économique (une entreprise), puisqu'elle correspond à la création d'une valeur économique à partir d'une rupture, que celle-ci soit scientifique, technologique ou marketing. Ce point est important car il y a souvent, en France, une confusion entre la recherche et l'innovation, qui est le point de départ de nombreux malentendus voire d'erreurs dans la politique publique.

Nous avons clairement déployé une vision moderne de l'innovation au cœur du projet présidentiel pour la croissance, en créant un ministère dédié (le ministère que dirige Fleur Pellerin). Pour autant, l'articulation avec la politique d'enseignement supérieur et de recherche est fondamentale : partout dans le monde, les zones d'innovation sont au contact des grands pôles universitaires. C'est pour cette raison que nous travaillons de manière étroite avec Fleur Pellerin et avec ses équipes. Trois sujets sur lesquels nous allons avancer :

- 1) Le système de transfert et d'innovation. J'ai évoqué la mission confiée à Pierre Tambourin : il est exemplaire que cette mission soit conjointe car nous allons traiter l'ensemble des éléments, dans une approche systémique.
- 2) Les pôles de compétitivité sortent d'une phase d'évaluation ; nous sommes en train de réfléchir, dans un cadre interministériel à leur évolution : comment passer de la R&D à la croissance par l'innovation, comment soutenir l'ensemble de nos territoires innovants au-delà de quelques têtes de ponts très visibles ?
- 3) La diffusion de la culture de l'innovation. C'est le sujet le plus important sur le long terme : toutes les études internationales ont montré qu'au cœur de la réussite des clusters, il y a la culture entrepreneuriale. La France a de nombreux atouts sur le sujet, plusieurs initiatives spontanées existent : nous devons les soutenir et les amplifier.

L'usine nouvelle 30.08.12

LRU

« Les objectifs de la loi LRU ou de la loi sur la recherche de 2006 : autonomie, recherche de l'excellence, réussite en licence, meilleure efficacité et visibilité de notre recherche..., qui peut être contre ? Mais au fur et à mesure que je découvre l'état des dossiers et des projets, je peux vous dire qu'il y a surtout eu beaucoup d'effets d'annonce. La loi que nous voulons adopter au cours du premier trimestre 2013 engagera, elle, un travail réellement sérieux pour faire évoluer les universités. »

Médiapart 30.8.12

« Plus qu'une réforme en profondeur, c'est une loi d'orientation qui remplacera la LRU. Elle sera déposée au Parlement début 2013 après une concertation de toute la communauté universitaire. Des assises régionales auront lieu en octobre puis nationales (...) La LRU n'a pas donné les moyens aux universités d'exercer cette autonomie. Cette loi a d'énormes défauts : la collégialité a été abandonnée et nous sommes devant une hyperprésidentialisation. Sur le papier, le président a tous les pouvoirs. Mais en réalité, dès qu'il essaye de faire des choses innovantes, expérimentales ou d'affirmer une politique autonome, il se fait taper sur les doigts par le ministère. Cette loi sur l'autonomie est un leurre total.

Il faut réintroduire de la collégialité. C'est l'esprit même de l'université. Or, on n'y arrive pas en nommant un chef. Il n'est pas possible d'avoir la même organisation dans une université que celle qui prévaut dans une entreprise. Le président manager d'une "entreprise université", ça ne marche pas ! C'est antinomique avec la culture de l'université. Partout ailleurs dans le monde, il existe des "sénats académiques " [une instance faisant contrepoids au CA] et un CA avec un doyen ou un recteur qui gère les relations extérieures. Il faudra donner moins de pouvoir au président et mieux distinguer ce qui relève de la stratégie scientifique de ce qui relève de la gestion. Dans tous les cas, tout le personnel, tous les acteurs, au premier rang desquels les étudiants, doivent être davantage impliqués dans le dialogue. »

Le Monde 02.06.12

Organismes et universités

« Et puis il faut mutualiser l'ingénierie de projets. Nous avons à notre disposition toutes les compétences nécessaires, notamment par le biais d'organismes qui sont habitués à faire ce travail. Plutôt que de conclure des mariages improbables, de rajouter des strates aux strates sans se soucier des cohérences d'ensemble, par pur souci d'effets d'annonce, il faut par conséquent mutualiser les compétences entre les organismes et les universités, afin de faire monter notre système public en compétences, et non pas de le siphonner au service d'improbables entités juridiques privées. »

La Revue socialiste universitaire, n°1, septembre 2012

« Nous privilégierons une logique de réseau et de coopération pour tirer le meilleur profit de la richesse des territoires. La nouvelle organisation reposera sur des universités autonomes, ancrées dans leur territoire, lieux d'élaboration de la politique de formation et de recherche. Elle réaffirmera la place des unités mixtes de recherche comme structures de base. Les organismes de recherche doivent avoir un rôle national de programmation et d'opérateur de recherche. Nous voulons réduire la complexité institutionnelle du système, simplifier la vie quotidienne des laboratoires. Allez donc présenter notre système à une délégation étrangère : vous renoncerez vite devant la complexité ! »

Audition de Mme Fioraso devant la commission du Sénat, 11.07.12

« Il faut simplifier son organisation. Notre système est fait d'une superposition trop complexe de structures dont il faudra sans doute supprimer quelques strates. Je souhaite redonner de la lisibilité au paysage scientifique et l'inscrire dans une stratégie nationale qui donne des objectifs et une vision à chacune de ses composantes. Nous discuterons de ces perspectives cet automne à l'occasion des assises de la recherche.

Je veux remettre l'innovation au coeur de la performance industrielle et rétablir certains équilibres. Pour commencer, il faut redonner du temps à la recherche fondamentale. Je souhaite les soustraire à la frénésie des appels à projets et à la course permanente aux fonds conditionnés à des objectifs qu'on ne sait pas mesurer. Ces chercheurs ont besoin de confiance a priori. Cela ne veut pas dire qu'il ne faille pas les évaluer. (...) Le budget de la recherche sera donc redéployé pour rétablir un équilibre entre les crédits récurrents et les appels à projets

Les Echos 18.9.12

Orientation des étudiants

« Avec le ministère de l'Éducation, nous allons créer un grand service d'orientation territorial qui verra le jour en 2013, afin que les étudiants ne s'orientent plus par défaut, mais en ayant une vraie connaissance des débouchés des formations. Nous allons aussi améliorer la lisibilité de l'offre de formation en diminuant le nombre d'intitulés de diplômes. Par ailleurs, nous savons que beaucoup de bacheliers professionnels et technologiques s'orientent par défaut à l'université, car ils ne sont pas pris en BTS ou en DUT. A cette rentrée, j'ai donc demandé aux recteurs d'académie d'accueillir ces bacheliers lorsqu'ils avaient des places vacantes en BTS et en DUT. Cette démarche sera reconduite lors de la rentrée 2013. »

20minutes, 18.09.12

« La réussite dans le supérieur se joue beaucoup dans les années lycée, pour ceux qui y sont parvenus. L'objectif est d'éviter par exemple que les bacs mention bien, ES ou S, qui ne souhaitent pas aller en classe prépa, aillent dans les IUT ou les BTS parce qu'ils ne lisent pas l'offre de formation à l'université ou parce qu'ils en ont une fausse image. Et les bacs pros ou technos, qui se retrouvent à l'université : ils sont les principales victimes de l'échec en premier cycle. Pour un bachelier professionnel, le taux d'échec en licence est de 90 %.

D'où la nécessité de rétablir une bonne orientation. Nous y travaillons en ce moment avec Vincent Peillon à travers ce que nous appelons le «-3 plus +3». Il est important d'agir dès le lycée en complétant la mission des conseillers d'orientation telle qu'elle existe aujourd'hui. Nous voulons développer la présentation des métiers dès le lycée, faire venir des professionnels dans les établissements (...), dans des stratégies de site, avec les personnels du service public de l'emploi, avec les missions locales, les organismes socioprofessionnels... »

Médiapart 30.08.12

Partenariats public-privé

« Le principe posé par l'ancien gouvernement selon lequel toutes les opérations incluses dans les projets [du Plan campus] doivent être réalisées en PPP peut s'avérer bloquant et inadéquat. Cette procédure n'est pas adaptée à toutes les tailles et à tous les niveaux de complexité comme le reconnaissent tous les professionnels du secteur. Lorsque les PPP sont le mode adapté ou lorsque le projet ne présente pas de risque particulier, la marche du projet se poursuivra. Mais lorsque cela apparaîtra judicieux et efficace pour accélérer la réalisation des projets, nous n'excluons donc pas de recourir à d'autres montages de type SEM ou la loi MOP, cette dernière restant l'outil de droit commun pour des projets de taille et de complexité réduites. Il convient également de donner toute leur place aux collectivités territoriales qui investissent fortement sur ces projets. »

L'usine nouvelle, 30.08.12

Plan Campus

« Comment solder l'héritage et engager notre propre action sans brutalité, dans la concertation ? Concernant le Plan Campus, je n'aurais pas choisi le système des partenariats publics-privés. On emprunte à des taux du privé ; or le résultat, c'est que sur les 5 milliards du Plan Campus, seuls 2,2 milliards sont consacrés aux projets eux-mêmes, le reste servant à rémunérer des organismes financiers. Ce sont eux les grands gagnants de la « politique d'excellence » du gouvernement sortant. Et pour quels résultats ? Quatre ans plus tard, je ne vois pas beaucoup de premières pierres posées.

Mais la difficulté, c'est qu'un travail a de fait été lancé par certains porteurs de projets (comme dans le cas des Investissements d'avenir d'ailleurs). On ne va donc pas tout démolir et être aussi brutal que le gouvernement précédent. Il ne faut pas perturber en permanence les équilibres. C'est pourquoi j'ai demandé à Roland Peylet, conseiller d'État, qui connaît bien ces sujets, de mettre au point une mission avec des universitaires, des aménageurs, des anciens recteurs, etc.. Ils se rendent actuellement sur place et visitent tous les sites des Plans Campus. Un premier compte-rendu m'a déjà été transmis. L'ensemble des 13 sites aura été vu d'ici à la fin de septembre, et Roland Peylet me remettra son rapport définitif fin octobre.

L'objectif, c'est de simplifier les procédures, d'éviter de passer par les organismes financiers, de faire sauter les verrous quand il y a besoin (c'est le cas par exemple, à Bordeaux, où se construit une structure de gouvernance en Société d'économie mixte avec la Caisse des dépôts, mais dont les collectivités locales sont encore exclues faute d'un décret approprié), enfin de remettre de l'équilibre dans les Plans Campus. Je me refuse d'accepter l'idée selon laquelle il n'y aurait que Strasbourg et l'Ile-de-France au nord de la Loire ! Il y a aussi Lille, Nantes, Rennes, Nancy, etc. On va donc rééquilibrer les choses. En outre, à la concurrence entre campus, nous préférons les mises en réseau, au sein desquelles pourront s'intégrer des universités plus petites. C'est à cela que servira cette mission sur les Plans Campus. »

La Revue socialiste universitaire, n°1, septembre 2012

Plan licence de Pécresse

« On a tenu tout un discours sur la jeunesse et la justice sociale pendant la campagne. Il faut être cohérent, démocratiser l'Enseignement supérieur, c'est-à-dire le rendre à la fois plus accessible et compréhensible par tous, notamment pour les catégories populaires. 700 millions d'euros ont été dépensés par le gouvernement précédent pour le plan réussite en Licence. Or les résultats sont en train de remonter : aucun indicateur n'a bougé. Parce qu'on n'a pas utilisé cet argent comme il aurait fallu. On a mis des rustines, alors qu'il faut de la pluridisciplinarité, des pédagogies nouvelles, du tutorat, de l'alternance, etc. »

La Revue socialiste universitaire, n°1, septembre 2012

« [Le plan licence de Pécresse a été un échec] car aujourd'hui, 41% des étudiants de première année ne passent pas en seconde année et le taux d'échec a augmenté de 4 points entre 2007 et 2012. L'enveloppe de 730 millions du plan a été entièrement dépensée, mais tous les crédits n'ont pas été consacrés à la lutte contre l'échec en licence. (...) Du coup, même si des expériences intéressantes ont été menées dans certaines universités, elles n'ont été ni évaluées ni capitalisées. »

20minutes, 18.09.12

Pôles de compétitivité

« Le MESR est partie prenante de la réflexion [interministérielle] en cours. L'évaluation de la phase 2 des pôles de compétitivité a montré le rôle essentiel qu'ils jouent en matière d'animation des écosystèmes innovants et des pistes d'évolution.

Mes priorités sont de deux ordres : il faut renforcer l'implication du monde de l'enseignement supérieur et de la recherche au sein des pôles, au niveau des chercheurs eux-mêmes pas seulement au niveau du management ; et il faut que les pôles arrivent aillent au-delà de la R&D, vers l'innovation elle-même.

Le succès des clusters au niveau international est bien analysé et repose essentiellement sur cinq facteurs : (i) des universités haut de gamme, (ii) une industrie du capital risque agréant financeurs institutionnels et investisseurs privés, (iii) une offre de services sophistiqués (RH, juristes, marketing) pour accompagner la croissance des jeunes entreprises innovantes, (iv) des professionnels du transfert de technologie, et (v) la culture entrepreneuriale.

Il faut que nous partions de cette analyse pour faire évoluer le système en place et faire des pôles un formidable atout pour la croissance française.

Enfin, au-delà des pôles, je pense qu'il faut que nous définissions une politique pour l'ensemble des clusters, avec un rôle central des collectivités territoriales et des régions. Les pôles doivent être capables de jouer un rôle de locomotive pour l'ensemble de nos clusters, dans le cadre d'une politique cohérente de réseaux. »

L'usine nouvelle, 30.08.12

Priorité au premier cycle

« Nous avons l'ambition de délivrer un diplôme du supérieur à la moitié de chaque classe d'âge. Nous mettrons en place avec le ministère de l'éducation nationale le continuum entre le lycée et le premier cycle, avec la création d'un service public de l'orientation au niveau territorial. La réussite dépend aussi d'une pédagogie diversifiée et adaptée aux publics étudiants d'aujourd'hui. Nous préparons, avec le ministère de l'éducation nationale, un nouveau cadre de formation des enseignants, qui s'incarnera dans des Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE), internes aux universités. Les cinq mille emplois supplémentaires pour l'enseignement supérieur, dont mille en 2013, seront affectés prioritairement au premier cycle. »

Audition de Mme Fioraso devant la commission du Sénat, 11.07.12

« C'est une mobilisation sans précédent, qu'il faut engager en ayant une vue d'ensemble sur toutes les filières, grandes écoles, IUT, BTS, licence. Il faut revaloriser l'image de l'université, et je fais confiance aux enseignants. Cela devra faire partie des réflexions des Assises de l'enseignement supérieur. L'offre de formations des universités est pléthorique et donc peu lisible : il y a 3 300 intitulés de licence et 6 600 de Master. Une simplification est nécessaire. Mais elle devra être réalisée par les universités elles-mêmes, et non par le ministère. (...) Les bacheliers professionnels et technologiques ont bien du mal à trouver des places en IUT et en BTS. Ils se retrouvent souvent à l'université, où certains sont en situation d'échec... Je viens d'écrire aux recteurs d'académie et aux présidents d'université afin qu'ils prennent en priorité ces jeunes en IUT et BTS. Il y a encore des places vacantes dans ces cursus, c'est intolérable ! Cela ne signifie pas qu'on les prédestine à des carrières courtes. Ce que l'on veut surtout, c'est éviter de les envoyer au casse-pipe. Sur cent bacheliers de la filière technologique, seuls dix obtiennent leur licence en trois ans.(...) L'orientation est un sujet essentiel. Nous y travaillons avec Vincent Peillon. Notre objectif est de créer un service public de l'orientation territoriale, qui permettra de faire connaître dès le lycée les différents métiers. »

Le Monde.fr, 18.09.2012

« Nous allons créer 5 000 postes en cinq ans pour améliorer la réussite en licence, dont 1.000 dès la rentrée 2013. Il s'agira de postes d'enseignants, d'animateurs de «learning centers», de formateurs en langues, de conseillers d'orientation... Ils permettront notamment de former des petits groupes lors des travaux dirigés et d'avoir une approche plus personnalisée de l'étudiant. Je souhaite aussi améliorer la formation à la pédagogie des enseignants universitaires, qui pourront profiter des Ecoles supérieures du professorat et de l'éducation, créées à la rentrée 2014. (...) Nous mettrons aussi en valeur les initiatives pédagogiques innovantes des universités sur le site du ministère. Et ce, dès cette année. (...) Je vais donner comme consigne que le tutorat soit mis en œuvre plus tôt dans l'année, afin que les étudiants puissent être accompagnés dès leurs premiers pas à l'université. »

20minutes, 18.09.12

« Avec les services de Vincent Peillon, nous allons mettre en place le plan désigné de façon technocratique « - 3 + 3 », soit les trois années de lycée et les trois années de licence, avec un vrai service d'accompagnement, prévu par la LRU, qui n'a pas été mis en place. »

Audition de Mme Fioraso devant la commission du Sénat, 11.07.12

Recherche technologique

« Enfin, nous réaffirmons la mission de transfert de la recherche publique. Le ministère soutiendra une initiative nationale en faveur de la recherche technologique, composante stratégique du redressement productif. Il faut doter la France des technologies clés qui préparent l'industrie de demain, relancer l'innovation et les filières créatrices d'emplois dans les nouvelles technologies de l'énergie, la microélectronique du futur, les technologies du numérique et de l'Internet, les matériaux avancés, les nanobiotechnologies, la chimie verte ou les technologies avancées de conception et de fabrication. »

Audition de Mme Fioraso devant la commission du Sénat, 11.07.12

« Je veux pousser les feux de la recherche technologique qui produit des inventions immédiatement transférables à l'industrie. Ce secteur ne représente que 4 % de la structure scientifique française, contre 30 % aux Etats-Unis. Or, il a un impact presque immédiat sur l'emploi. Nous travaillons avec Arnaud Montebourg et Fleur Pellerin sur un dispositif qui permettra de rendre ces recherches visibles aux PME, à l'image de ce que fait le CEA avec son bâtiment des innovations intégratives qui expose à Grenoble des applications possibles de certaines technologies. Je souhaite développer ce type de plates-formes là où elles peuvent irriguer le tissu industriel et les doter de moyens d'ingénierie pour réussir les transferts aux entreprises. »

Les Echos 18.9.12

Reconnaissance du doctorat

« J'ai insisté auprès du MEDEF et de la CGPME (Confédération générale des petites et moyennes entreprises) pour que le diplôme de doctorat soit mieux reconnu. Nous travaillons à une reconnaissance des docteurs dans la haute fonction publique administrative. Être docteur, ce n'est pas qu'un supplément d'âme : c'est le produit d'un travail acharné, d'une volonté personnelle. Nous voulons décroiser, en douceur, le recrutement et favoriser la transversalité. A l'État de donner l'exemple. Ce n'est pas simple, mais la volonté est là. »

Audition de Mme Fioraso devant la commission du Sénat, 11.07.12

« Il faut aussi engager toute une action (...) pour la reconnaissance du doctorat dans les conventions collectives et les grilles de la fonction publique. On va essayer d'y faire accepter le titre de docteur – il y a déjà un texte à ce sujet pour la fonction publique, mais qui n'est pas du tout appliqué. Cette mesure permettrait en outre de diversifier la structuration sociale de nos élites, en évitant que certains corps annexent certains secteurs et se cooptent en interne. »

La Revue socialiste universitaire, n°1, septembre 2012

Je souhaite par ailleurs faire entrer les scientifiques dans les grands corps d'Etat pour insuffler de la créativité et de la transversalité dans ces bastions dominés par les énarques et X-Mines. Nous travaillons sur un diplôme reconnu dans la fonction publique qui permettrait de décroiser en douceur. »

Les Echos 18.9.12

Régions

« D'une part, la politique de site doit associer davantage les régions en ce qui concerne l'enseignement supérieur et la recherche. D'autre part, es dynamiques d'innovation sont largement ancrées dans un territoire et la réflexion que nous avons initiée sur l'évolution du système régional et national de transfert et d'innovation va faire jouer un rôle majeur aux régions. Sans préjuger des résultats de cette réflexion, je souhaite que la démarche soit exemplaire de notre conception des relations entre les régions et l'Etat. »

L'usine nouvelle 30.08.12

« Sympa »

Le modèle SYMPA porte assez mal son nom. Il doit être modifié. Nous y prendrons notre part dans les mois qui viennent.

Audition de Mme Fioraso devant la commission du Sénat, 11.07.12

SHS

« Les SHS sont moins liées immédiatement à une application économique, mais ce n'est pas pour cela qu'elles ne doivent pas avoir leur place, notamment pour aider à la construction des politiques sociales et technologiques, réfléchir aux liens entre science et société, à l'éthique de la science, à la notion de traçabilité, d'espace privé, à la réflexion sur la différence entre temporalités de la recherche et temps du politique, de l'urgence. Les SHS ont leur méthode propre, qu'il faut reconnaître, et leur portée critique est très importante. Mais elles manquent de reconnaissance nationale : 50% des SHS sont en IdF, ce qui signifie qu'elles irriguent mal le territoire, tout simplement parce que l'on a manqué de stratégie à leur égard. J'ai d'ailleurs demandé à Alain Fuchs, qui préside l'Alliance Athéna, de proposer une stratégie propre et originale des SHS. »

La Revue socialiste universitaire, n°1, septembre 2012

Société

« Mon premier rôle, c'est de remettre l'Enseignement supérieur et la Recherche au cœur de notre projet de société. Parce que la science, l'accès à la connaissance, l'élévation du niveau de formation, la Recherche sont des leviers essentiels de progrès et de croissance ».

La Revue socialiste universitaire, n°1, septembre 2012

« Si les acteurs ne sont pas associés à l'élaboration de la politique, comment compter sur leur engagement à la mettre en œuvre (...) ? Nous avons besoin de la contribution de tous : les communautés universitaires et scientifiques, les étudiants et les forces vives du pays, en particulier le milieu socio-économique, premier concerné par l'élévation des connaissances et l'innovation, créatrice d'emplois à valeur ajoutée. La compétitivité en termes de coût du travail n'est pas la panacée, il est essentiel de remettre la compétitivité-qualité au cœur de la démarche. Il faut laisser la recherche fondamentale travailler en paix, sauf à risquer d'assécher l'innovation. Que les chercheurs ne gaspillent pas leur énergie dans une course aux crédits permanente ! »

Audition de Mme Fioraso devant la commission du Sénat, 11.07.12

« Cela signifie donc que même la recherche la plus fondamentale fait fonctionner l'économie. Pour résoudre les difficultés économiques, il n'y a pas que les politiques de traitement social de l'emploi (...). L'investissement dans la recherche est aussi une partie de la solution. »

La Revue socialiste universitaire, n°1, septembre 2012

Transfert

« Nous avons confié une mission à Monsieur Pierre Tambourin, directeur du Génomètre d'Evry, afin qu'il propose avant avril 2013 une évolution de notre système régional et national de transfert et d'innovation. Il s'appuiera sur un groupe d'experts et sur les contributions des régions. Ce dernier point est clé car le transfert et l'innovation sont des dynamiques essentiellement territorialisées. A court terme, nous avons décidé, de manière pragmatique, de poursuivre la mise en place des SATT pour ne pas démobiliser les équipes. C'est dans le cadre de la réflexion globale que j'ai citée que nous ferons évoluer les SATT, car, d'une part il faut avoir une politique globale, systémique, pour le transfert et l'innovation, et d'autre part il faut travailler en concertation (...) pour pouvoir faire évoluer ce système. »

L'usine nouvelle, 30.08.12

Vie étudiante

« Il n'y aura pas non plus d'augmentation [des frais d'inscription]. Ce serait un très mauvais signal adressé aux jeunes des classes modestes. En revanche, nous allons remettre à plat les aides sociales actuelles en vue de la mise en place d'une allocation d'autonomie qui sera distribuée sous conditions de ressources. Nous allons donc revoir le cumul de l'allocation logement et de la demi-part fiscale. Une négociation aura lieu sur ce sujet avec les syndicats d'étudiants en décembre. Notre objectif est que plus aucun étudiant n'ait un travail supérieur à un mi-temps, ce qui est le cas de 15 à 17 % d'entre eux. Or, c'est incompatible avec la réussite. »

Le Monde.fr, 18.09.2012

« Je vais discuter avec la Conférence des présidents d'université de la manière d'instaurer un contrôle de l'assiduité des étudiants. Il faut aussi faire en sorte que les étudiants puissent se rendre en cours, en limitant le travail salarié. Nous avons donc engagé une concertation avec les syndicats sur la refonte des aides fiscales et sociales des étudiants et sur la possibilité de mettre en œuvre une allocation, sous condition de ressources. Des propositions pourraient être faites dans ce sens en 2013. »

20minutes, 18.09.12

« Nous débutons une négociation avec les organisations étudiantes sur le sujet. L'idée est de tout remettre à plat : l'allocation logement, la demi-part fiscale, l'aide sociale bourse incluse. On va travailler à partir de tout ça en essayant notamment de lisser davantage les aides entre les boursiers et non boursiers. Parce qu'il suffit d'être un peu au-dessus du Smic et être deux à travailler pour être exclu des dispositifs existants.

Aujourd'hui, les organisations étudiantes sont très sensibles au caractère universel de l'allocation d'autonomie. C'est une discussion que nous allons avoir... Mais je pense qu'en période difficile, si l'on veut être juste, il faut cibler les étudiants qui en ont le plus besoin et demander davantage aux familles qui ont les moyens. Il n'est pas normal qu'une famille de cadres puisse prétendre aux mêmes aides au logement étudiant qu'une famille modeste. L'allocation d'autonomie sera progressivement mise en œuvre au cours du quinquennat. »

Médiapart, 30.08.12

[Geneviève Fioraso prévoit] « l'installation d'une « trentaine » de centres de santé universitaires situés sur les sites universitaires d'ici à deux ans. Ce qui est préoccupant, c'est que les étudiants sacrifient leur santé sur des points qui engagent leur avenir sanitaire, c'est-à-dire les dents, les yeux et les soins gynécologiques pour les jeunes filles (...) Mais le plus inquiétant, c'est le logement : nous avons lancé un grand plan de construction de 40 000 logements en 5 ans (...) ».

Libération, 18.09.12